

Rencontre entre le Ministre de la Justice, Monsieur Éric DUPOND MORETTI et les Maires de l'Hérault

Oui, ça suffit !

Le Jeudi 15 Juin 2023 s'est tenu, à Mauguio, une rencontre entre le Ministre de la Justice, Monsieur Éric DUPOND MORETTI, le Préfet de l'Hérault, les Procureurs de la République de Béziers et Montpellier, la gendarmerie de l'Hérault, le Président de l'Association des Maires de France de l'Hérault (AMF34) et les Maires de l'Hérault, sur fond de climat toujours plus violent envers les élus dans l'exercice de leurs fonctions.

L'AMF34 a convié Madame le Maire à prendre la parole en présence de Monsieur DUPOND MORETTI pour évoquer son vécu. A cette occasion, elle a fait remonter les difficultés de la vie de Maire tant au niveau national que communal, sans langue de bois. Notamment une Justice trop longue, en particulier au niveau des agressions d'élus dans l'exercice de leurs fonctions, les rappels à la loi qui n'ont ni valeur ni rôle d'avertissement pour celles et ceux qui les reçoivent, les décisions contradictoires des instances régionales et nationales (le principe de l'Enclume et du Marteau, où les communes se retrouvent trop souvent entre les deux, démunies).

A ce titre, le Ministre s'est engagé à mettre en place de nouvelles sanctions contre les auteurs de ces faits. Cette promesse se matérialise par la création d'une nouvelle circulaire, afin de mieux protéger les élus *«Je veux demander aux procureurs généraux, dans le cadre de cette circulaire, de faire en sorte que ceux qui ont commis des agressions envers les élus **puissent être écartés, éloignés de la commune** où ils ont commis ces infractions. Ça me paraît essentiel.»*

(Source France Bleu Hérault)

Les Procureurs de Béziers et Montpellier ont ainsi mis en place une ligne directe ainsi qu'une adresse mail à disposition des élus subissant quelque forme d'agressions.

Au niveau communal, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place un registre de mains courantes pour prévenir de toutes futures menaces, agressions, diffamations, injures, etc. et de transmettre ces dossiers aux autorités compétentes par un dépôt de plainte. Madame le Maire a ainsi assuré n'avoir *« pas envisagé d'arrêter. On tient absolument la barre et on tiendra jusqu'au bout »*.

Si ces agressions ne sont pas nouvelles, celles-ci se multiplient et se brutalisent de plus en plus. Depuis le début de l'année, 8 cas d'agressions, physiques ou verbales, ont été signalées dans le Département (source : Elisabeth Badinier, journaliste de France Bleu, arrêté au 15 Juin 2023).